



Changement Climatique & Forêts Le Mécanisme REDD

Financement d'un développement vert

Par Tosi MPANU-MPANU

Directeur de l'Autorité Nationale Désignée du MDP



United Nations
Development Programme



Food and Agriculture
Organization

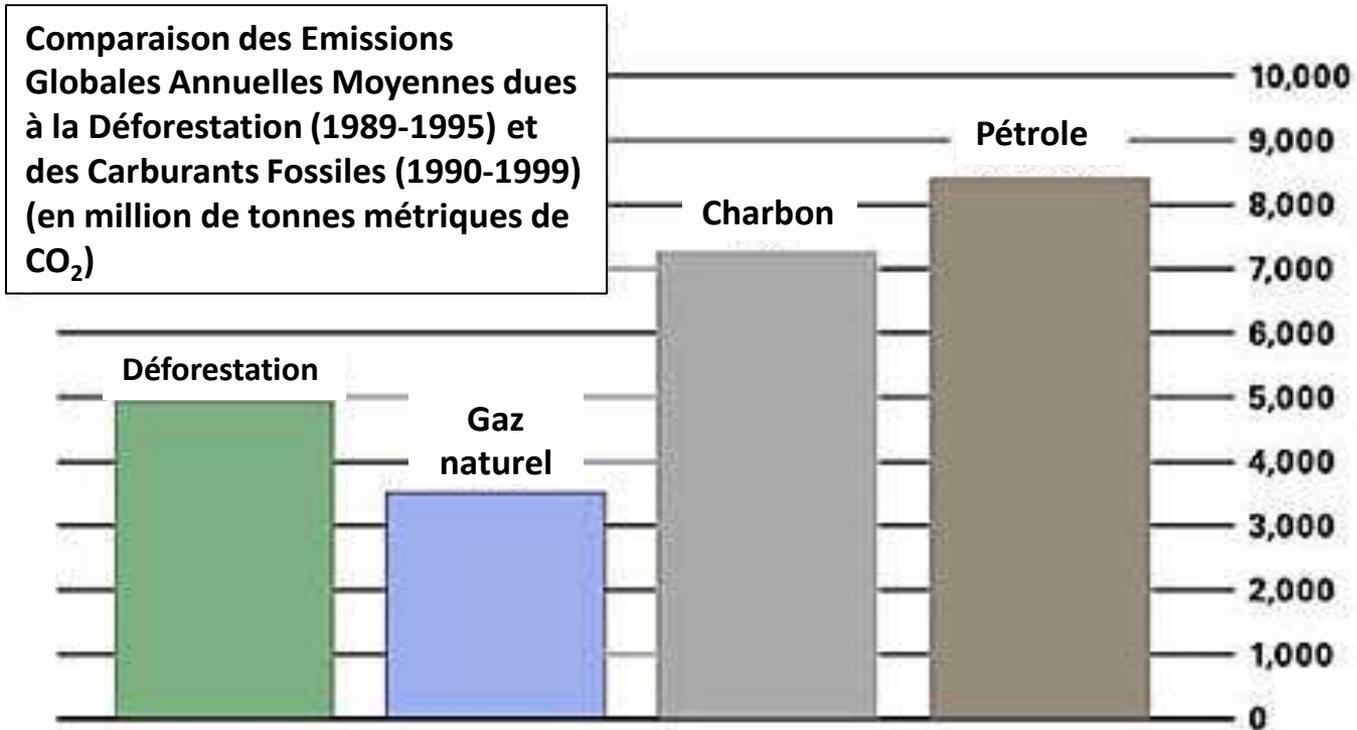
Atelier de Lancement REDD
Kinshasa, 21-22 août 2009



Messages clés

- **Argumentaire scientifique:** la réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation est non seulement possible, mais elle représente une nécessité urgente pour demeurer sous l'objectif des 450ppm prôné par le GIEC.
- **Argumentaire politique:** les forêts représentent le plus grand potentiel pour la réduction des émissions dans les pays en développement. Il est nécessaire d'établir un partenariat solide avec les pays développés pour réaliser ce potentiel.
- **Mobilisation des financements:** les 20% du problème devraient constituer 20% de la solution. Le mécanisme REDD présente un coût relativement faible par rapport aux autres mécanismes d'atténuation.
- **Accord de Copenhague:** engagement des pays développés à des obligations de réductions plus contraignantes, réductions volontaires des pays en développement, reconnaissance du rôle des forêts tropicales dans la régulation du climat.

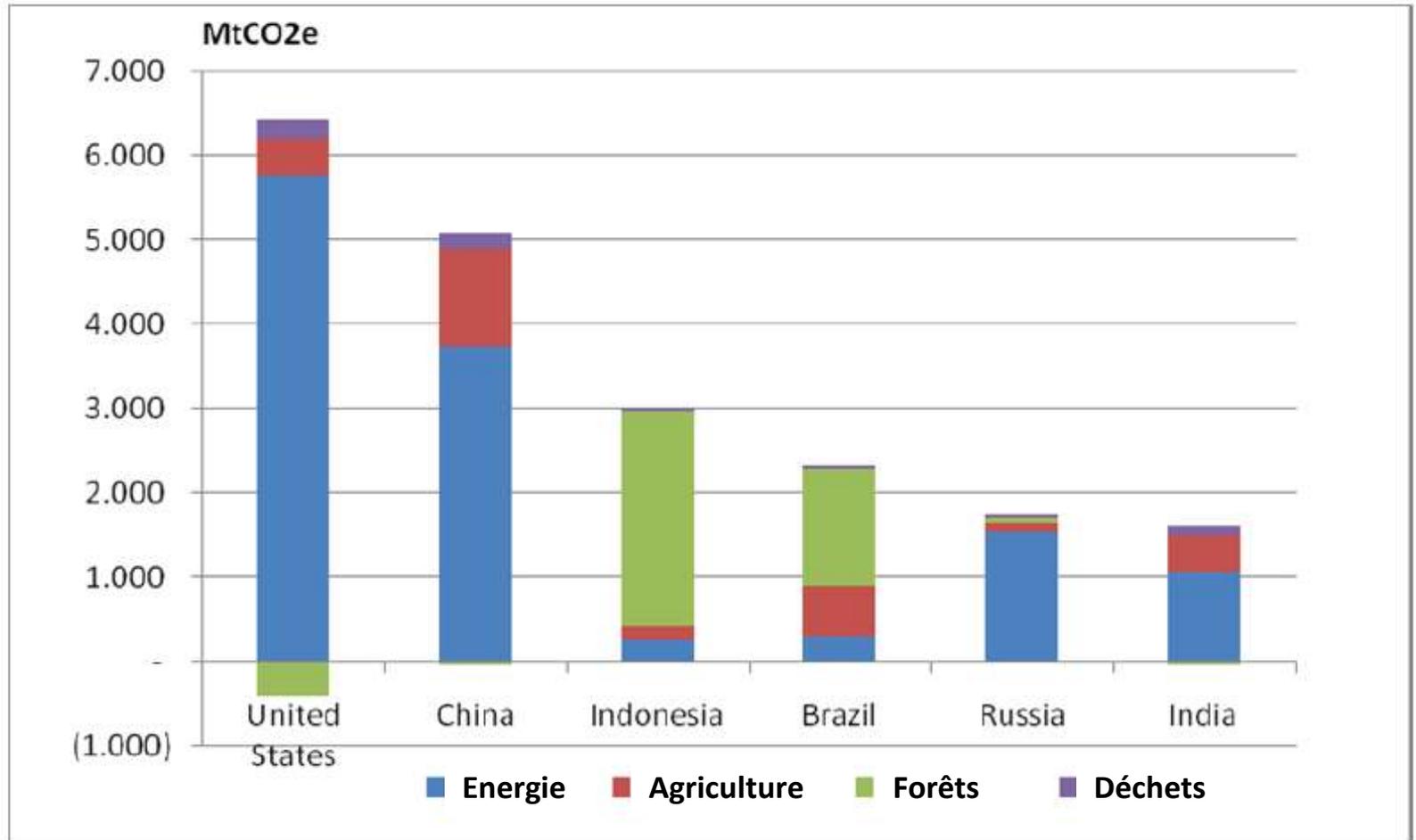
Sources d'émissions



Les émissions liées à la déforestation représentent approximativement 20% du total des GES

Source: GIEC; Département américain de l'Énergie

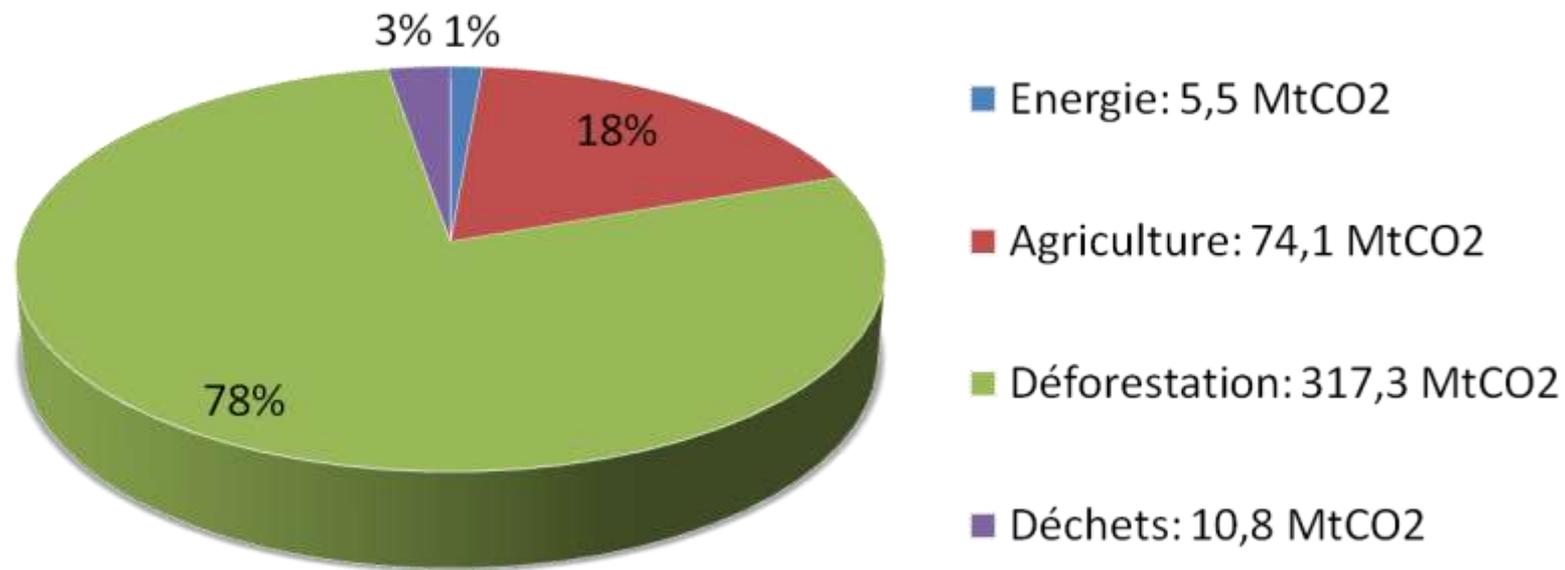
Sources d'émissions (2)



Source: Banque Mondiale

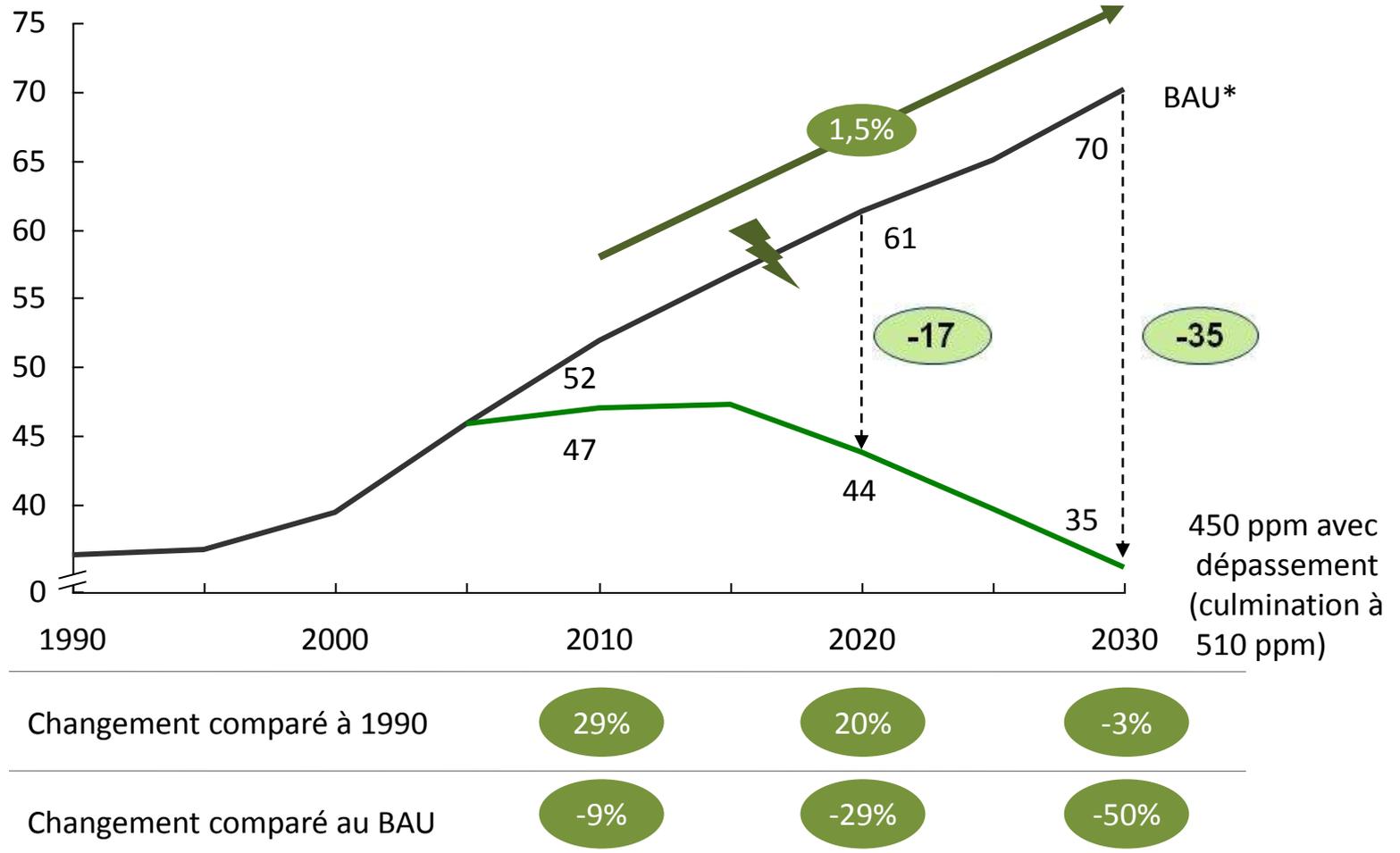
Sources d'émissions (3)

République Démocratique du Congo



Source : World Ressource Institute (CAIT) 2009

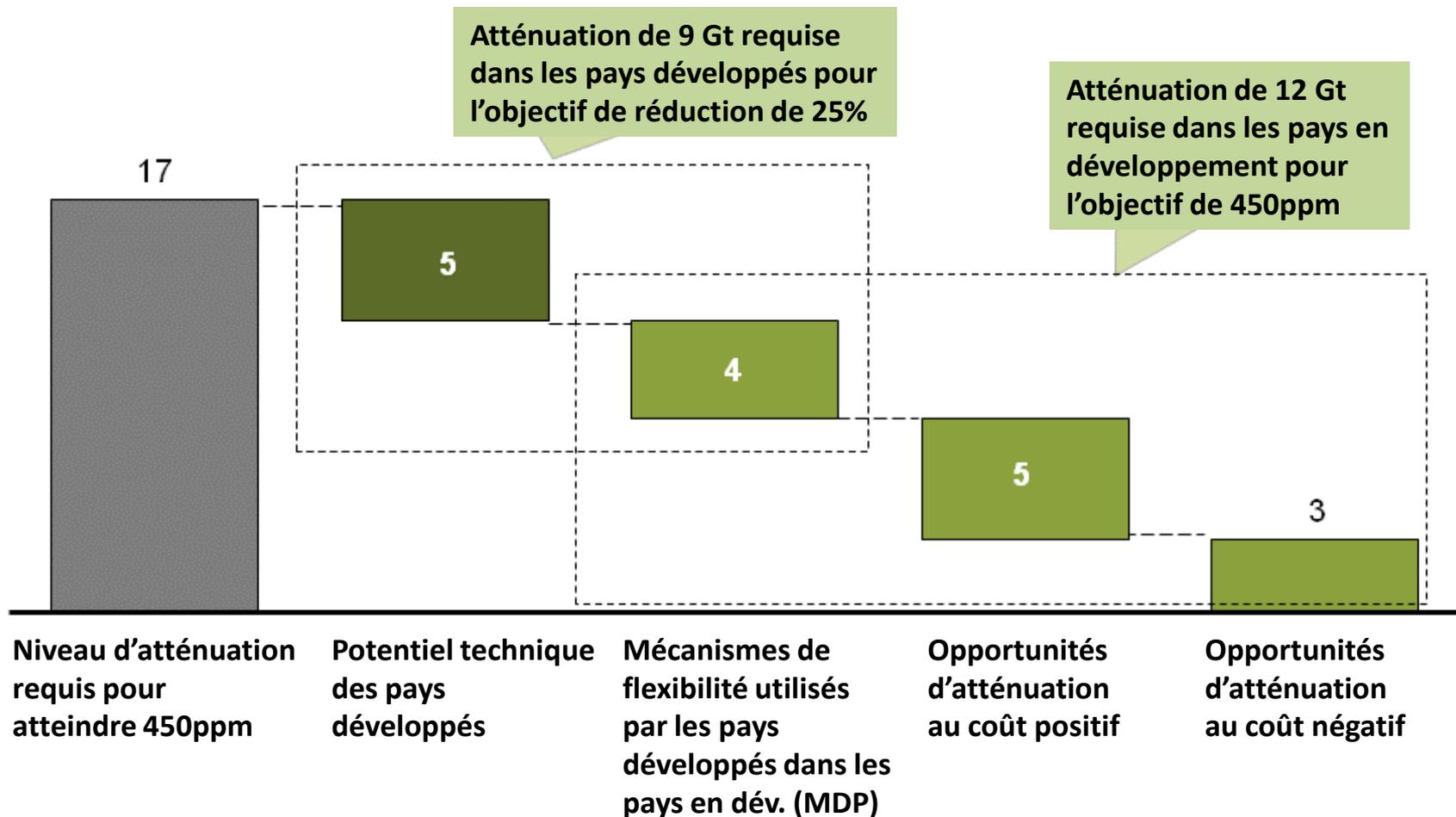
Développement à faible intensité de carbone



* Le scénario Business as usual implique une croissance annuelle de PIB à 2,9% (2,1% pour les pays développés et 5,5% pour les pays en développement); un taux de démographie de 0,8% (0,2% pour les pays développés et 1,1% pour les pays en développement); un baril de pétrole à 60USD.

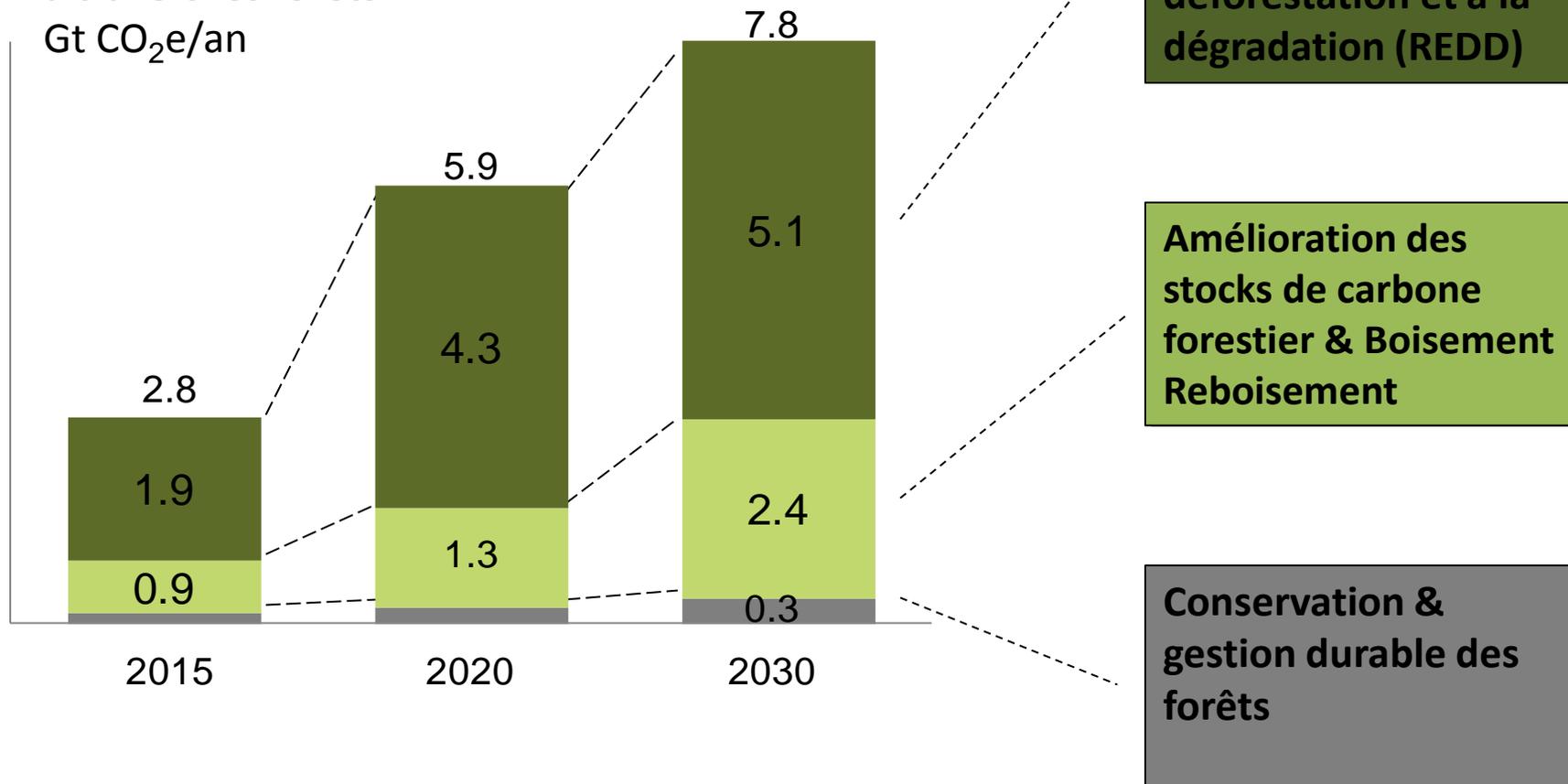
Opportunités d'atténuation

Niveau d'émissions en 2020, Gt CO₂e;
Objectif de réduction des pays développés de 25% par rapport à 1990



La forêt, instrument d'Atténuation

**Potentiel d'atténuation
à travers les forêts**
Gt CO₂e/an

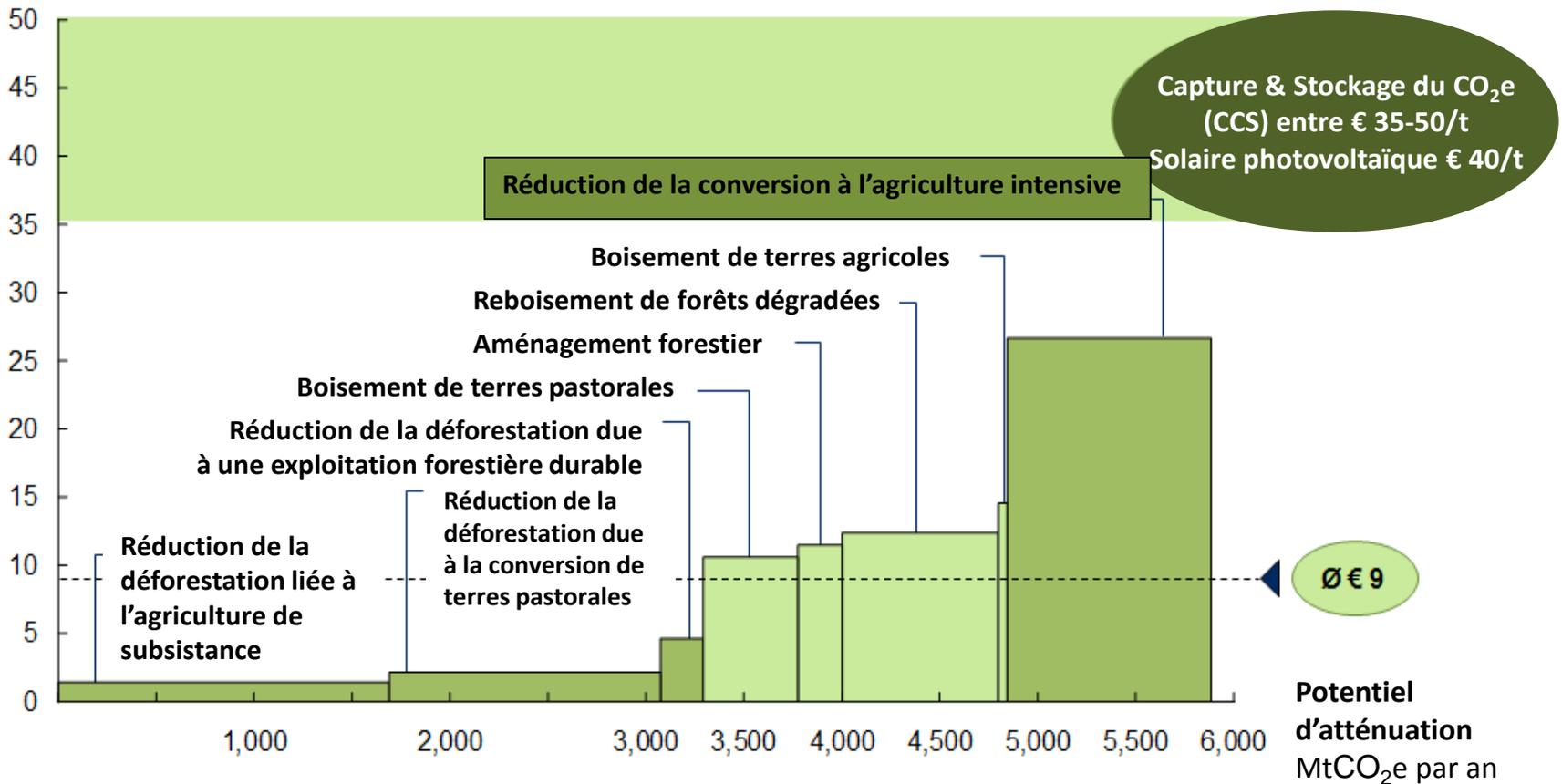


Faible coût d'atténuation

Courbe du coût d'atténuation par la forêt 2020

Coût d'atténuation
EUR par tCO₂e

- Boisement, reboisement & gestion forestière
- Déforestation évitée



>90% du potentiel d'atténuation dans les pays en développement

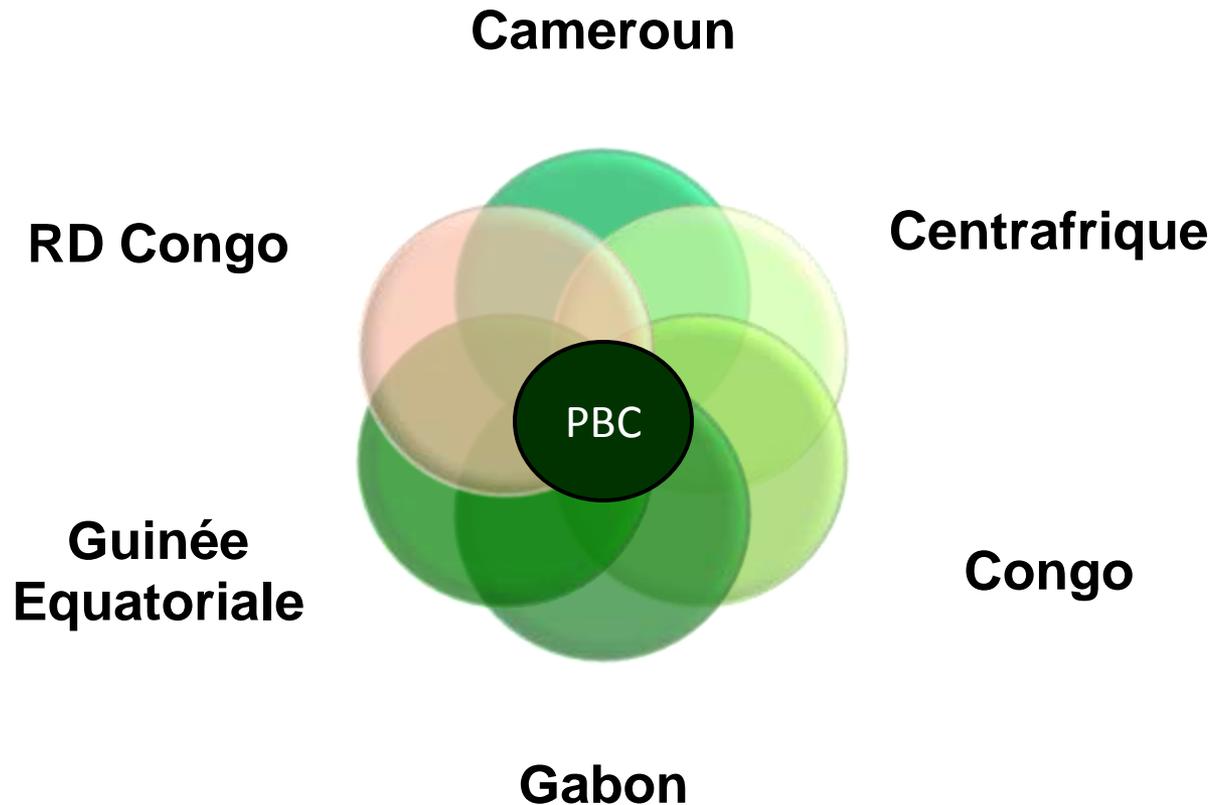
Le dilemme de Kyoto

- **Exclusion des pays en développement:** le Protocole de Kyoto prend en compte la déforestation des pays industrialisés, mais exclut sciemment les pays en développement qui réduisent leur déforestation. Le Protocole de Kyoto **discrimine ces nations de manière unilatérale**. Comment comprendre que 20% des émissions des GES soient ignorés?
- **Accès au marché:** les pays possédant des forêts tropicales méritent un traitement équitable dans le marché mondial du carbone.

Une tonne est une tonne!



Pays du Bassin du Congo



Vision partagée: « Les Pays du Bassin du Congo considèrent que le mécanisme REDD et ses implications constituent une approche essentielle, structurante de leur stratégie de développement ».

Pays du Bassin du Congo (2)

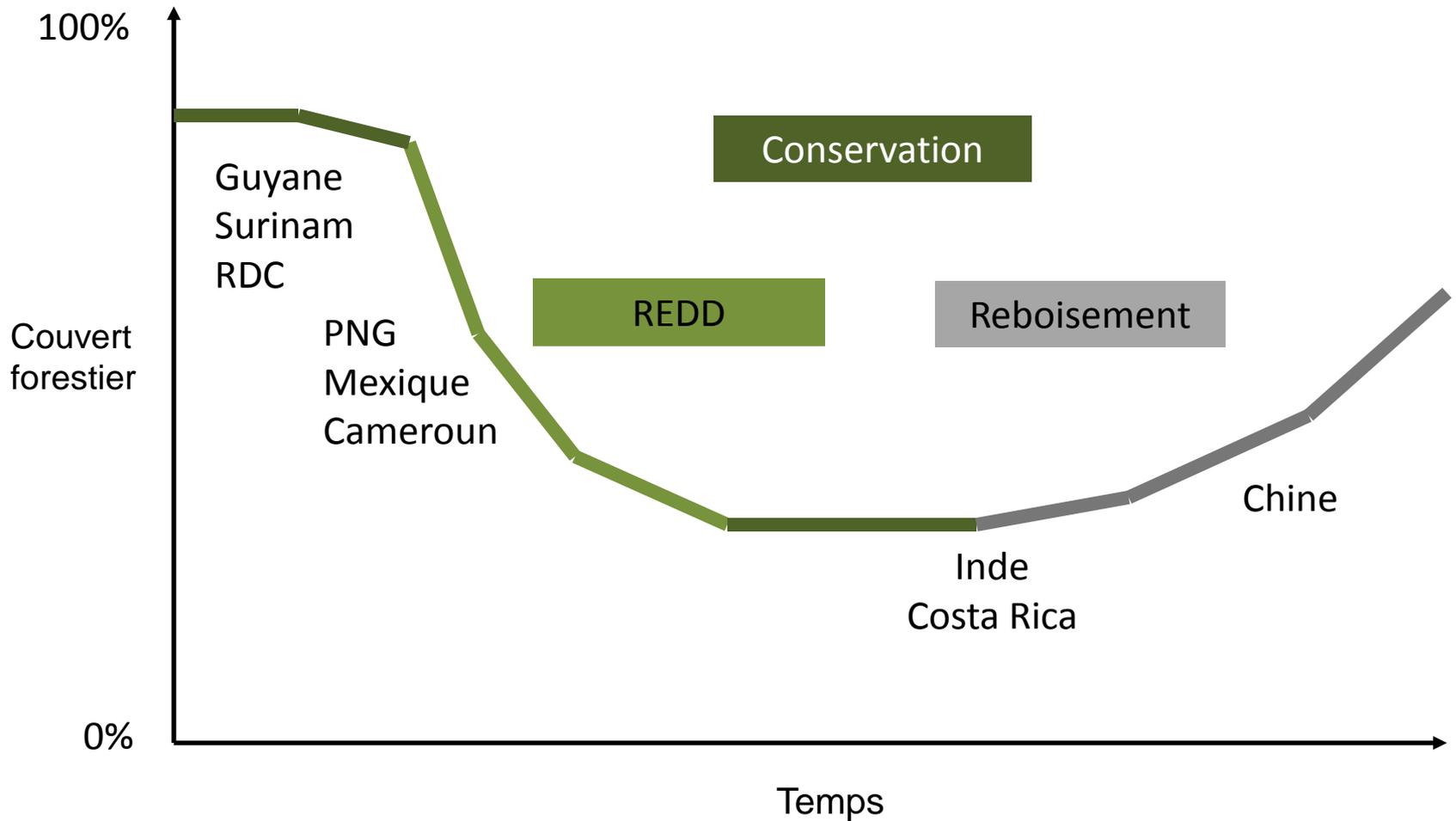
- **Participation active à la CCNUCC:** à ce jour, les PBC ont présenté 5 soumissions auprès de l'Organe Subsidaire de Conseil Scientifique et Technologique: Mars 2006, février et août 2007, mars 2008 et janvier 2009.
- **Inclusion des forêts sur pied:** par leurs forêts (réserve de carbone), les PBC ont une responsabilité importante dans la régulation du système climatique mondial. D'où, la nécessité d'inclure les forêts anciennes dans le futur instrument juridique.
- **Services environnementaux:** les PBC conservent et gèrent durablement leurs forêts.
- **Financement:** mise en place d'un mécanisme financier devant générer des ressources prévisibles, stables et suffisantes, assorti d'un fonds de stabilisation rémunérant les stocks de carbone sur pied.



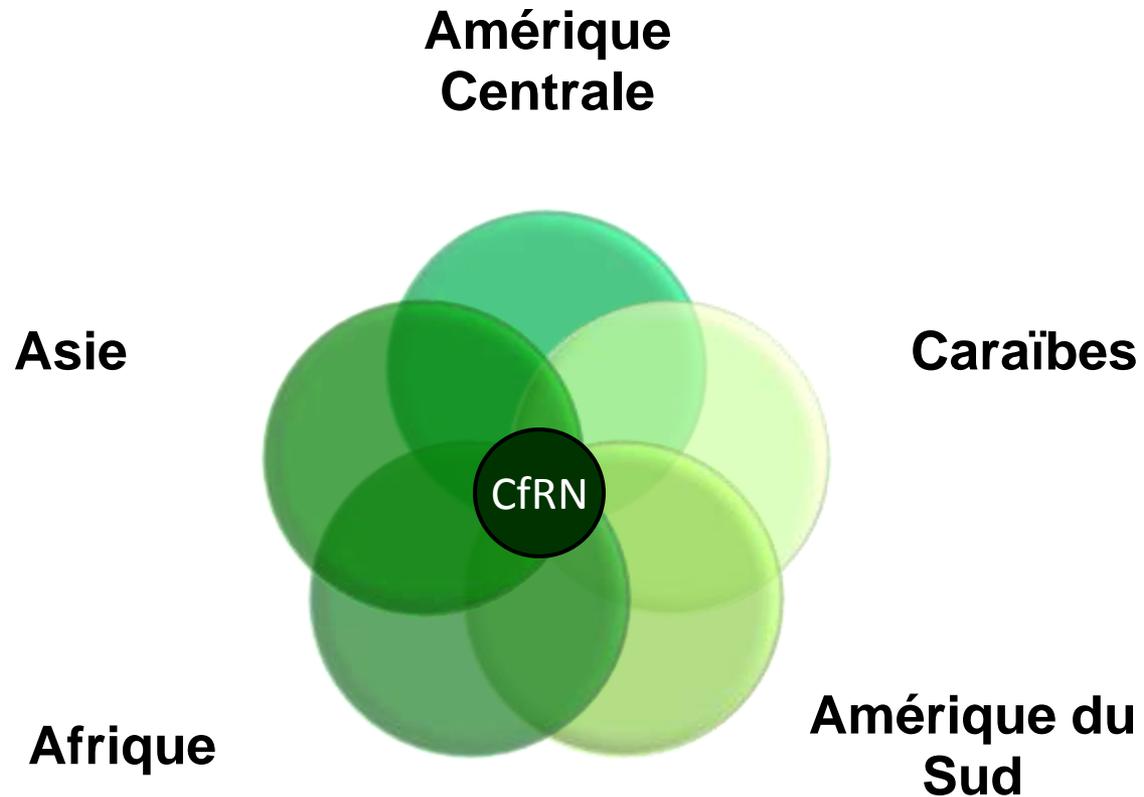
Pays du Bassin du Congo (3)

- **REDD+:** il est primordial d'allier stabilité du climat, réduction de la pauvreté, conservation de la biodiversité et développement rural. D'où la nécessité de tenir compte des circonstances nationales particulières des pays tels que:
 - la surface forestière totale
 - le taux de déforestation
 - la surface forestière sous aménagement durable approuvé par les autorités compétentes,
 - la surface forestière certifiée (critère de gestion durable),
 - la surface des aires protégées
- **Scénario de référence:** le scénario de référence basé sur les émissions historiques doit être complété par un facteur d'ajustement qui intègre le développement futur du pays.

Circonstances nationales



Rainforest Coalition



Développement d'un consensus et d'une politique inter-régionale

Position de la Rainforest Coalition

Phase I *Préparation*

Préparation

1. Sélection Pays REDD
2. Volontaire
3. Renforcement capacités
4. Analyses/Institutions/
Politiques/Démonstration
5. Coordination
 - Plateforme REDD
 - Agences & IFIs
 - Activités
 - Financements
 - Méthodes
 - Performance
6. Petites Activités de
Démonstration

€ 1- € 3 Mils.

Phase II *Mise en oeuvre*

Mise en oeuvre

1. Etendre la mise en
oeuvre
2. Volontaire
3. Pas de limite de temps
4. Sous la Convention
5. Motivations Ex-Post
6. Démonstration flexible
 - Projet National
 - Projet Sous-National
7. Méthodes: BP du GIEC
8. APD + liens avec Marché
9. Simulation de vente sur le
marché

€ 5 – € 30 Mils.

Phase III *Futurs Marchés*

Régimes futurs

1. Activités de Marché MRV
2. Volontaire
3. Totalemment fongible
4. Comptabilité nationale
5. Mise en oeuvre flexible
6. Méthodes: PB du GIEC
7. Crédit Ex-Ante
8. Participation
 - Niveau de référence
 - Development Adj.
 - Action précoce
9. Fin de période
 - Réserves /Carry-Over
10. En sus du MDP
11. Offre = Demande

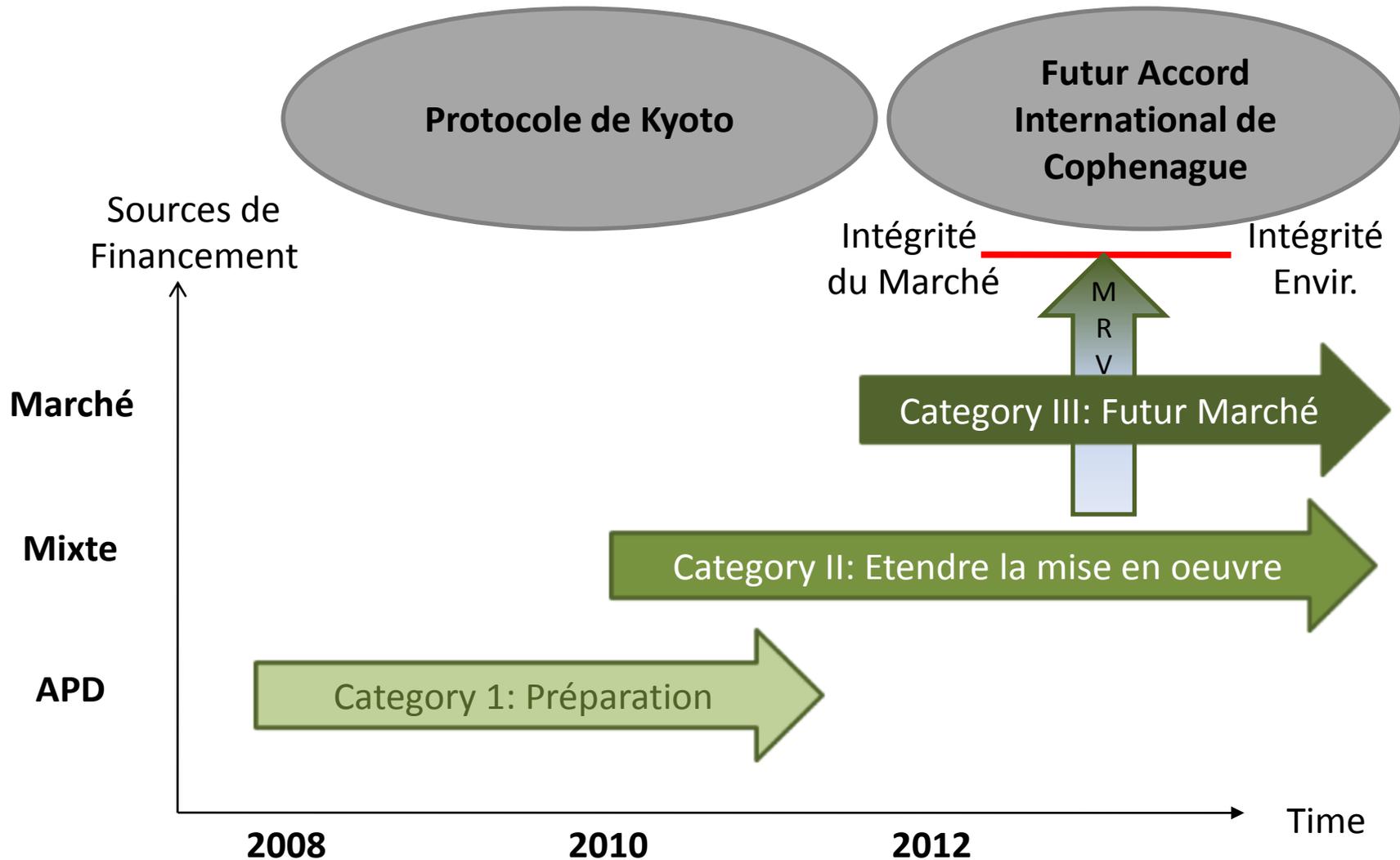
€ 25–€ 50 Mils. (p.a.)

2008

2010

2012+

Mobilisation des ressources





Quel Accord à Copenhague?

- **Juste & Equitable:** aboutir à un accord reposant sur un cadre favorable à une atténuation juste et équitable pour tous
- **Leadership vertueux des Pays Annexe 1:** engagements de réductions ambitieux de la part des pays industrialisés en accord avec les recommandations de réductions de 40% d'ici 2020 de 90% d'ici 2050 (niveau minimal du AR4 WG3)
- **Actions volontaires:** certaines actions volontaires doivent être prises par les pays en développement afin de se départir du scénario BAU.
- **Reconnaissance du rôle des forêts:** l'inclusion de REDD attestera de l'ambition réelle des pays de l'Annexe 1 et démontrera la volonté des pays en développement de participer aux efforts globaux d'atténuation.

Conclusions

- **Forêts tropicales:** perdre la bataille contre la déforestation équivaut à perdre la bataille contre le changement climatique! La réduction des émissions liées à la déforestation et aux puits forestiers est une condition sine qua non pour l'objectif des 450ppm.
- **Services environnementaux:** la déforestation suit son cours car le monde semble donner plus de valeur à des forêts décimées que sur pied! Il s'agit d'une logique économique mortelle. Google = 120 milliards USA. Forêts tropicales sur pied = 0 USD
- **Partenariat:** nécessité de bâtir un partenariat solide avec les pays développés pour encourager un développement vert à travers des réductions des émissions à faible coût dans les pays en développement.
- **Age environnemental:** nous vivons aujourd'hui dans une ère environnementale. En préservant les dernières forêts tropicales sur pied, nous préservons l'avenir des générations futures!